

Publié le 19 janvier 2014.  
Dernière modification : 15 décembre 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE KRATIÉ (SPK) (CAMBODGE)

création du [Crédit foncier colonial](#)  
appuyé par la Banque Thalmann

À l'Officiel  
DEMANDES DE CONCESSIONS  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mai 1926)

M. Lasseigne, agent général de la Banque franco-chinoise, sollicite pour la Compagnie générale des colonies la cession d'un terrain de 4.250 ha. et une option sur un terrain de 4.497 ha. et un de 4.977 ha. pour y planter de l'hévéa, le tout sis au khum de Stung-treng (province de Kratié, Cambodge).

---

À l'Officiel  
DEMANDES DE CONCESSIONS  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 octobre 1926)

M. Charles Hardouin, ancien chef de cabinet du gouverneur général de l'Indochine [officier de la Légion d'honneur], a demandé une concession de 10.000 ha. à Snoul (prov. de Kratié, Cambodge).

---

Société des plantations de Kratié  
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 31 juillet 1927)

Sous ce nom vient de se former une société anonyme au capital de 12.000.000 de francs pour l'exploitation d'un domaine à Snoul, dans la province de Kratié.

Encore une société qui aura intérêt à la construction du Vrai Transindochinois et, en particulier, du Tân-Ap-Thakhek. Plus les planteurs se rapprocheront du Mékong et gagneront dans la direction de Stung-Treng et plus nombreux seront les partisans de ce chemin de fer.

---

Notre carnet financier  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 septembre 1927)

Nous apprenons la création de la Société des Plantations de Kratié, au capital de 12 millions de francs divisé en 48.000 actions de 250 francs libérées du quart.

La Société de Crédit foncier colonial et de banque, la Société financière pour le développement de l'électricité et MM. Thalmann et Cie apportent à la société une

concession de terres rouges sise à Snoul (prov. de Kratié, Cambodge), achetée 15.000 piastres par M. Hardouin.

Les apporteurs se font rembourser leurs frais de mission, prospection et travaux jusqu'à concurrence de 1.200.000 francs et reçoivent 15.200 parts de fondateur sur les 20.000 créées. Les 4.800 autres sont réparties entre les souscripteurs à raison d'une part pour 10 actions.

Siège social : Saïgon, 8, quai de Belgique.

Les actions ont droit à un dividende non cumulatif de 7 % et à 75 % du solde des bénéfiques, les parts ayant droit à 25 % du solde.

Premiers administrateurs : MM. Devies <sup>1</sup>, Briand, Furst <sup>2</sup>, Thalmann, Frederix, René Théry, [Robert] Lhomme <sup>3</sup>.

---

#### NÉCROLOGIE

Charles Hardouin

*(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 5 avril 1928)*

Nous apprenons avec regret la mort de M. Charles Hardouin qui faisait un court voyage au Siam avant de rentrer en France. Il tomba malade au Siam et revint sur Saïgon, mais dut s'arrêter à Phnom-Penh où il mourut.

Il avait été consul de France à Bangkok, consul général de France à Canton et directeur du cabinet du gouverneur général de l'Indochine, M. Beau.

Il était administrateur de la Société des Plantations de Kratié.

---

#### NÉCROLOGIE

Alphonse Frédéric

*(Le Figaro, 25 décembre 1928)*

[associé de la Banque Thalmann, la représentant aux Plantations de Kratié]

---

<sup>1</sup> Maurice Devies (1872-1952) : vice-président (1924), puis président (1931) du Crédit foncier colonial. Voir [encadré](#).

<sup>2</sup> Alphonse Furst (1870-1930) : administrateur délégué du Crédit foncier colonial (mai 1926). Voir [encadré](#).

<sup>3</sup> Robert Lhomme : sauf homonymie, il semble s'agir du directeur de la Société financière électrique : administrateur de la Société d'étude et de construction de centrales électriques, de la Société coloniale d'éclairage et d'énergie (Cochinchine), du Gaz de Lyon, de la Société minière et électrique des Landes...

On nous prie d'annoncer la mort, de M. Alphonse Frédéric 4, décédé le 20 décembre 1928, en son domicile, 90, avenue Niel, à Paris, à l'âge de soixante ans.

---

Électeurs français  
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, février 1929, 249-253)

Nom, prénoms	Fonction ou qualité	Domicile
Chollet	Dir. plantation	Kratié
Collenbrander	Dir. de plantation	Kratié
Deprez (Jules)	Assistant de plantation	Kratié
Grancey (Maurice de)	Assistant de plantation	Kratié
Jauffret (Henri)	Assistant de plantation	Kratié
Tournier (Paul)	Assistant de plantation	Kratié
Voog (Gaston)	Sous-dir. de plantation	Kratié

À L'OFFICIEL D'INDOCHINE  
CONCESSIONS ACCORDÉES  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1929)

La Société des Plantations de Kratié est déclarée concessionnaire à titre provisoire de terrains sis dans la circonscription de Kratié (Cambodge).

---

#### Notre carnet financier

---

<sup>4</sup> Alphonse Frédéric (Liège, 1868-Paris, 1928) : docteur en droit, il débute en 1889 à la Banque internationale de Paris et commence, en 1893, à s'occuper d'affaires russes : administrateur délégué de la Société des mines de la Doubovaïa-Balka, commissaire des comptes (1899), administrateur (1901) puis président de l'Oural-Volga. Administrateur (1902) de la Compagnie générale de voitures à Paris, dont le président, Bixio, était impliqué dans l'Oural-Volga. En outre, administrateur de l'Ékela-Kadei-Sangha jusqu'à son absorption en 1910 par la Compagnie forestière Sangha-Oubanghi (CFSO). Administrateur (1907) des Constructions du Midi de la Russie méridionale au moment de leur absorption par les Chantiers navals de Nicolăieff. Administrateur de la Métallurgique Donetz-Kouriefka (1910), patronnée par la Banque de l'union parisienne et le Crédit mobilier français, ce qui pourrait expliquer que ce dernier établissement fasse appel à lui au moment où il manifeste des visées sur le Crédit foncier colonial. En 1913, il devient associé de la Banque Thalmann, impliquée dans le Syndicat des affaires russes, initiateur entre autres de la Société des embranchements de chemins de fer, qui compta Frédéric parmi ses premiers administrateurs. Représente la Banque Thalmann à l'Oriental Carpet manufacturers, puis (1927) aux Plantations de Kratié (hévéas au Cambodge). Administrateur en 1915 de la Société française de constructions mécaniques (Anciens Éts Cail) et du Crédit franco-égyptien. Il passe toute la guerre en Russie, bras droit de Pierre Darcy dans diverses affaires métallurgiques, y est emprisonné par les Bolcheviks, s'en évade, raconte ses impressions dans le *Temps* du 12 janvier 1919, et se retrouve actionnaire en 1920 de la Société française des docks et ateliers de constructions navales (qui vise à succéder aux Docks et ateliers du Haut-Bosphore). Chevalier de la Légion d'honneur du 1<sup>er</sup> août 1921 (min. Affaires étrangères).

Père de Pierre Frédéric, auteur de « Un siècle de chasse aux nouvelles : de l'Agence d'information Havas à l'Agence France-press (1835-1957), Paris, 1959.

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 septembre 1929)

Plantations de Kratié. — Le bruit court que cette société envisagerait une augmentation de son capital, actuellement de 12 millions.

Ajoutons que le bilan au 31 décembre 1928 qui sera présenté à l'assemblée du 18 septembre ne comportera pas de compte « Profits et pertes ».

---

#### Notre carnet financier

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 octobre 1929)

Société des Plantations de Kratié. — Réunis en assemblée ordinaire, les actionnaires viennent d'approuver les comptes de l'exercice 1928, clos au 31 décembre dernier.

La société n'étant pas encore entrée dans la période d'exploitation, il n'a pas été établi de comptes profits et pertes. Le total des immobilisations au 31 décembre 1928 s'est élevé à 9.774.194 fr. 95 ; le rapport du conseil indique que sur 940 hectares de forêts mis en valeur, 883 sont effectivement plantés ; le reste est recouvert par les bâtiments administratifs et les installations de travailleurs. Le conseil ayant constaté que son programme a pu être mené à bien, a résolu de continuer à étendre la superficie plantée en 1929, ce qui permettra d'obtenir dans l'avenir un prix de revient avantageux. D'autre part, les surfaces plantées en 1928 ont été complétées cette année par des plants greffés et les extensions nouvelles comporteront également un fort pourcentage de greffés.

L'assemblée a approuvé à l'unanimité les différentes résolutions présentées par le conseil et lui a donné *quitus* pour sa gestion pendant l'exercice écoulé. Elle a donné spécialement décharge des ayants droit des fonctions d'administrateurs de MM. Charles Hardouin et Alphonse Frédéric [associé de la Banque Thalmann].

L'assemblée a également ratifié la nomination de M. Georges Mendelssohn<sup>5</sup> comme membre du conseil d'administration.

---

#### Plantations de Kratié

(*Le Merle mandarin*, Satirique hebdomadaire, 15 novembre 1929)

Le marché va s'enrichir d'une nouvelle valeur. Il s'agit de la Société des plantations de Kratié dont l'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 18 septembre.

L'exposé fait par le vice-président en cours de séance contient en effet la déclaration suivante :

« Nos titres ne sont pas encore cotés... Nous avons pu obtenir récemment l'assurance que la cotation pourrait intervenir dans un délai assez bref. Il semble d'ailleurs que cette introduction doive suivre l'augmentation de capital à la veille de laquelle nous allons nous trouver. »

Nous souhaitons que les deux opérations réussissent, mais nous craignons que les choses n'aillent pas tout seules. Cette affaire, au capital de 12 millions, est encore dans la période préparatoire.

Nous ajouterons qu'elle éprouve, pour l'heure, de grosses difficultés de main-d'œuvre qui ne laissent pas de causer de vives inquiétudes à ses dirigeants.

---

<sup>5</sup> Georges Mendelssohn (Saint-Petersbourg 1898-Aix-en-Provence 1954) : gendre du banquier Richard Thalmann.

Plantations de Kratié  
(*Le Merle mandarin*, 1<sup>er</sup> décembre 1929)

L'avenir de la société dépend des possibilités de recrutement de la main-d'œuvre indigène

La Société des plantations de Kratié a tenu une assemblée ordinaire le 18 septembre ; c'est une société qui a, jusqu'ici, fait peu parler d'elle, et nous ne sommes certainement pas les seuls à n'en savoir pas plus, sur son compte, que ce qui a été dit dans le rapport présenté par le conseil à la dite assemblée sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé l'exercice 1928, clos le 31 décembre dernier, qui est le deuxième de la société, d'une durée normale de douze ans, tandis que le premier n'en avait eu une, exceptionnelle, que de six mois seulement.

Ce rapport, c'est le rapport de toutes les sociétés coloniales, en général, et des sociétés de plantations en particulier : on défriche, on plante, on trace des routes, on construit des maisons pour le personnel dirigeant et des baraquements ou des campements pour le personnel indigène.

On apprend que les coolies sont ici au nombre d'environ 1.200 ; mais il n'y a que leur logement qui se présente bien. Il n'en est pas de même quant à leur recrutement :

« Le recrutement de la main-d'œuvre a été malaisé et très lent, dit le rapport du conseil, au cours de l'année 1928 ; c'est là une question angoissante. Les chances de succès et la prospérité de toutes les entreprises à naître ou déjà créées au Cambodge sont entièrement subordonnées à la solution satisfaisante des difficultés de toutes sortes auxquelles a donné lieu la répartition rationnelle des travailleurs en Indochine. L'administration, n'ignore rien de cette situation. Il convient de lui faire confiance : à elle de la justifier. »

Ce sont là des paroles qui méritent d'être enregistrées et dont il conviendra de se souvenir, tout spécialement quand les Plantations de Kratié feront appel au public, puisque le rapport indique que, jusqu'ici, les travaux ont été poursuivis avec le concours financier d'établissements qui ont pris part à la constitution de l'affaire, ajoutant que « ce n'est là qu'une solution provisoire que le conseil ne manquera pas de prier les actionnaires de consolider, dès qu'il sera en mesure de leur soumettre un programme à l'étude duquel il consacre tous ses soins. »

Il faudra d'autant plus s'en souvenir alors, que l'on voit, à la tête du conseil, M. Marcel Delanney <sup>6</sup>, qui fut un préfet de la Seine à poigne, un ambassadeur énergique et aussi le président du conseil ou l'administrateur de diverses sociétés parfois des plus fâcheuses — pour n'employer qu'une épithète excessivement modérée — le tout constituant des références qui sont loin d'être encourageantes !

Si le recrutement de la main-d'œuvre café-au-lait — le voilà bien le péril jaune ! — est difficile avec un président jadis à poigne et qui peut le redevenir quand il a affaire à des coolies, cela tient à ce que l'on a révélé à ceux-ci qu'ils étaient des citoyens, et l'enseignement qu'ils en ont tiré immédiatement a été qu'ils ne devaient plus rien faire ! Un peu plus tard, ce seront des citoyens conscients et organisés, qui exigeront d'être payés de plus en plus cher et voudront travailler de moins en moins. Et ce n'est pas une exagération de dire que « la question est angoissante » comme le fait le rapport ; quant à compter, pour la résoudre, sur l'administration, M. Marcel Delanney, qui a été un haut fonctionnaire, devrait peut-être se souvenir que le propre de l'administration c'est le plus généralement de tout embrouiller et de ne résoudre rien !

---

<sup>6</sup> Voir la notice de Marcel Delanney complétée par nos soins sur le Qui êtes-vous ? 1924-Indochine.

Agréables perspectives pour les capitalistes qui seront appelés, un de ces jours, à « arroser » les Plantations de Kratié.

*Le Petit Bleu* [Oulman].

---

SOCIÉTÉS DE PLANTATION DE CAOUTCHOUC  
MEMBRES TITULAIRES DU SYNDICAT  
(*Bulletin de l'association des planteurs de caoutchouc*, 8 août 1930)

Société des plantations de Kratié, représentée par M. GEORGES-JUBIN, 260, rue Mac-Mahon, Saïgon.

---

AUGMENTATION DE CAPITAL de 12 à 14 MF

PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*L'Information financière, économique et politique*, 18 septembre 1930)

L'assemblée ordinaire, tenue le 16 septembre, sous la présidence de M. Delaney, a approuvé les comptes de l'exercice 1929. La société n'étant pas encore entrée dans la période d'exploitation, il n'a pas été présenté de compte « Profits et pertes ». Le bilan au 31 décembre 1929 se totalise par 17.507.777 fr. 03. Parmi les principaux changements, signalons l'augmentation du compte « Créiteurs divers », qui est passé de 168.951 fr. 78 à 5.597.777 fr. 031, augmentation due, pour 6 millions 500.000 fr., au montant utilisé au 31 décembre 1929 d'une ouverture de crédit consentie à la Société.

L'assemblée a également ratifié la nomination en qualité d'administrateur de M. Jean Richemond<sup>7</sup>, en remplacement de M. Furst, décédé.

Le rapport du conseil indique que, au cours de l'année écoulée, la Société s'est tout particulièrement attachée à l'entretien et l'aménagement des 940 hectares ouverts en 1928. En outre, il a été procédé à une nouvelle extension de 390 hectares. Les bâtiments construits sur les terrains mis en valeur sont, pour la plupart, complètement terminés. La réduction des demandes de recrutement en 1929, pour l'ensemble des plantations, a permis à la direction d'obtenir, en temps utile, la mise à sa disposition de 700 nouveaux travailleurs.

À la faveur de ces circonstances favorables, le conseil a pu poursuivre la politique d'importantes campagnes annuelles, instaurée en 1928, et le programme d'extension est continué en 1930 par la mise en valeur d'une superficie sensiblement plus importante qu'en 1929. Enfin, la plus grande partie des hévéas greffés que la Société a fait venir des Indes Néerlandaises a permis d'augmenter, au moyen d'une plantation intercalaire, le nombre des arbres à l'hectare sur les surfaces plantées au cours de 1928 et 1929 ; le reste, groupé en pépinières, est destiné au greffage des arbres qui doivent recouvrir les extensions futures.

Toutefois, les disponibilités de la Société se sont trouvées plus qu'absorbées par les dépenses correspondantes à l'activité sociale et le règlement du prix des 4.000 hectares de sa concession, règlement intervenu pour les trois quarts du paiement à effectuer.

---

<sup>7</sup> Jean Richemond : fils de Pierre Richemond et neveu de Philippe Richemond. Voir [Qui êtes-vous ?](#)  
Marié à Nicole d'Haussy : directeur général, puis (1939) administrateur du Crédit foncier colonial, son représentant aux Sucrieries coloniales, chez Pathé-Baby (1936) et aux Plantations de Kratié.

L'exploitation n'a pu être ainsi continuée que grâce au concours financier des plus gros actionnaires de la Société.

Au cours des explications complémentaires qu'il a fournies à l'assemblée, M. Devies, vice-président de la Société, a indiqué qu'aucun changement n'était intervenu pour les 1.800 hectares complémentaires dont la société a demandé la concession. Par contre, Il a longuement insisté sur les modifications profondes survenues en ce qui concerne le caoutchouc du fait de la suppression du plan Stephenson. Cette suppression a provoqué une augmentation sensible de la production, qui s'est trouvée coïncider avec la crise économique mondiale et, par suite, avec une diminution notable de la consommation ; d'où une chute très appréciable des cours. Peut-être, en présence de cette situation, avait-on recourir à une nouvelle politique de restriction que ne pourront supporter les petites plantations. Pour ce qui est de la Société, elle ne saurait être atteinte : elle n'entrera en production que dans trois ou quatre ans, époque à laquelle les cours seront vraisemblablement plus favorables. Il convient, a ajouté M. Devies, d'autant plus d'envisager l'avenir avec sérénité que la Société, comme producteur français de caoutchouc, se trouvera dans une situation spéciale : les colonies françaises ne produisent guère plus d'un cinquième de la consommation française et le gouvernement a tout intérêt, au point de vue social et au point de vue de la défense nationale, à protéger les planteurs français par une mesure douanière appropriée.

En ce qui touche plus spécialement les plantations, M. Devies a indiqué qu'à la fin de 1931, on pourrait espérer avoir 2.300 hectares plantés sur 4.000.

L'assemblée extraordinaire tenue ensuite a approuvé les propositions du conseil concernant la création de 12.000 parts bénéficiaires nouvelles à attribuer aux souscripteurs des 48.000 actions nouvelles de 250 francs, montant de l'augmentation de capital de 12 millions décidée par le conseil le 23 mai 1930. Ces parts nouvelles, attribuées à raison de 1 part pour 4 actions nouvelles souscrites, auront droit, concurremment avec les 20.000 parts anciennes, à 25 % du solde des bénéfices nets annuels et 25 % du boni net de liquidation. Par ailleurs, l'assemblée a décidé qu'il ne pourrait plus être créé de nouvelles parts bénéficiaires ayant droit à une quote-part des bénéfices attribués aux parts existantes, si ce n'est du consentement unanime des porteurs de parts.

L'assemblée a, en outre, autorisé le conseil, lorsque le capital aura été porté à 24 millions de francs, à l'augmenter ultérieurement, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence de 48 millions de francs, par la création d'actions nouvelles d'un nominal de 250 francs chacune, à souscrire et libérer en numéraire. Les souscripteurs du capital originaire auront un droit de préférence à la souscription à titre Irréductible de la moitié des nouvelles actions à émettre.

Les statuts ont été modifiés en conséquence de ces différentes décisions.

Les porteurs de parts, réunis à l'issue de l'assemblée extraordinaire des actionnaires, ont ratifié les décisions prises par ladite assemblée en ce qui concerne la création des 12.000 parts bénéficiaires nouvelles ; ils ont également confirmé la nomination de MM. Louis Fantou et Louis Lebel comme administrateurs de la Société civile des porteurs de parts bénéficiaires.

---



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ  
DES  
PLANTATIONS DE KRATIÉ  
Société anonyme

constituée le 10 juin 1927 conformément aux statuts établis suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Baugé, notaire à Saïgon, le 27 mai 1927, modifiés par l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 1929

Capital : douze millions de francs  
divisé en 48.000 actions de 250 fr. chacune

Siège social à Saïgon

CERTIFICAT AU PORTEUR  
de souscripteur originaire  
créé en vertu de l'article 18 des statuts



Numéro du certificat : 7  
Nombre d'actions du capital d'origine : 300

Le porteur du présent certificat aura, dans toute augmentation de capital de la Société des plantations de Kratié, pour la souscription des actions émises contre versement en numéraire un droit de préférence de 300/96.000 des actions à émettre  
Un administrateur (à gauche) : Marcel Delanney  
Par délégation du conseil d'administration (à droite) : Jean Richemont  
Imprimerie Chaix, 20, rue Bergère, Paris. Encres Lorilleux



Coll. Olivier Galand

SOCIÉTÉ  
DES

PLANTATIONS DE KRATIÉ

Société anonyme au capital de 24.000.000 de fr.  
divisé en 96.000 actions de 250 fr. chacune  
Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Baugé, notaire à Saïgon,  
Société définitivement constituée le 10 juin 1927

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*  
du 8 février 1930

Siège social à Saïgon  
PART BÉNÉFICIAIRE AU PORTEUR

donnant droit à 1/32.000e de la part de bénéfice stipulée au profit des parts  
bénéficiaires par les articles 37 et 38 des statuts

Le président du conseil : Marcel Delanney  
Par délégation du conseil d'administration : Scharff (?)  
Imprimerie Chaix, 20, rue Bergère, Paris. Encres Lorilleux

---

Électeurs français  
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, décembre 1930, p. 1941-1947)

Nom, prénoms	Fonction ou qualité	Domicile
About (Claudon-Ed.)	Assistant de plantation	Kratié
Chollet	Dir. plantation	Kratié
Deprez (Jules)	Assistant de plantation	Kratié
Grancey (Maurice de)	Assistant de plantation	Kratié
Jauffret (Henri)	Assistant de plantation	Kratié
Michel (Henri)	Assistant de plantation	Kratié
Tournier (Paul)	Assistant de plantation	Kratié
Voog (Gaston)	Sous-dir. de plantation	Kratié

#### COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 janvier 1931)

M<sup>lle</sup> Molines, fille du directeur du [Crédit foncier d'Extrême-Orient](#), a épousé à  
Changhai M. Raoul Chollet, directeur général de la Société des Plantations de Kratié.

---

#### PLANTATIONS DE KRATIÉ

(*Le Journal des débats*, 29 septembre 1931)

L'assemblée ordinaire du 23 courant a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31  
décembre dernier pour lequel il n'a pas été établi de compte de profits et pertes, la  
société n'étant pas encore en période d'exploitation.

---

#### Plantations de Kratié

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 25 octobre 1931)

L'assemblée ordinaire a eu lieu le 23 septembre sous la présidence de M. [Marcel]  
Delanney, président du conseil d'administration. Les comptes de l'exercice ont été  
approuvés.

Le rapport du conseil développe les travaux qui ont été accomplis dans le cours de  
l'exercice : outre l'entretien des 1.261 ha. déjà ouverts à la fin de l'année 1929, la  
superficie mise en valeur a été augmentée de 711 ha. dont 699 ont été plantés et 12  
ha. ont été réservés pour édifier un village et divers bâtiments d'exploitation.

D'autre part, la société ayant pu s'assurer la main-d'œuvre de 500 coolies, le programme d'exploitation de la concession de Snoul a été augmenté par une extension de 819 ha.

---

Électeurs français  
de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge  
(*Bulletin administratif du Cambodge*, décembre 1931, p. 1892-1897)

Nom, prénoms	Fonction ou qualité	Domicile
Chollet (Raoul)	Dir. de plantation	Kratié
Deprez (Jules-Georges)	Assistant de plantation	Kratié
Jauffret (Henri)	Assistant de plantation	Kratié
Michel (Henri-Émile)	Assistant de plantation	Kratié

Notre carnet financier  
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1<sup>er</sup> juillet 1933)

Les plantations de Kratié doivent près de six millions aux établissements financiers qui les ont créées. Elles ont dépensé près de 31 millions et ont 2.791 ha. mis en valeur ; la main-d'œuvre a été réduite de 1.100 à 450 ouvriers.

---

Plantations de Kratié  
Assemblée ordinaire du 7 juillet 1934  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 25 août 1934)

Assemblée présidée par M. [Marcel] Delaney, président du conseil d'administration, assisté comme scrutateurs des deux plus forts actionnaires présents : M. J[ean] Richemond, représentant la Société de crédit foncier colonial et de banque, et M. G[eorges] Mendelssohn, représentant la Banque Thalmann.

M. Marc Guyot <sup>8</sup>, secrétaire général, assume les fonctions de secrétaire.

43 actionnaires, possédant ensemble 85.629 actions, sont présents ou représentés.

MM. [Maurice] Devies, vice-président, donne lecture du rapport du conseil d'administration.

#### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 32 des statuts, nous vous avons convoqués, Messieurs, en assemblée générale ordinaire annuelle pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 1933.

Grâce à l'état particulièrement satisfaisant dans lequel se trouvait votre plantation au début de l'année dernière, les travaux d'entretien nécessaires et les opérations de remplacement qui s'avéraient utiles ont pu être aisément poursuivis malgré la réduction de l'effectif des coolies contractuels dont le nombre de 450 environ le 1<sup>er</sup> janvier

---

<sup>8</sup> Marc Guyot : marié en 1926 à Suzanne Mortier, fille du Dr Pierre Mortier et petite-fille du célèbre Auguste Mortier, patron de la bonneterie Poron & Mortier à Troyes, administrateur des Chemins de fer de l'Est, président des Sucrieries brésiliennes et de la Compagnie Clémançon, etc. Voir [Qui êtes-vous ?](#)

n'atteignait pas même 200 à la fin de l'année. La main-d'œuvre locale a, par ailleurs, à plusieurs reprises au cours de l'exercice, procuré à un prix avantageux un appoint notable de travailleurs.

Ainsi la prudence et la méthode qui ont présidé à l'exécution des importants travaux de premier établissement effectués de 1927 à 1932, ont permis de réaliser un abaissement sensible des dépenses, auquel sont venues s'ajouter les économies consécutives à la réduction des salaires et des frais généraux dont nous avons parlé l'année dernière.

Votre direction a continué à s'occuper activement de l'amélioration du bien-être de la main-d'œuvre engagée.

Dans ce but, des groupes d'habitations individuelles, semblables à celles qu'utilisent les autochtones, ont été répartis sur la plantation. A l'heure actuelle, les familles v sont toutes installées et se montrent satisfaites de cette modification apportée à leurs conditions d'existence ».

Le développement des arbres, tous greffés, et provenant de régions productrices autres que l'Indochine, est normal, ce qui dénote une acclimatation en tous points satisfaisante leur rendement, comme nous vous le disions déjà lors de notre dernière assemblée générale, paraît, d'après les données que nous continuons à recueillir, devoir être sensiblement égal à ce que serait leur production dans les pays d'origine.

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933

ACTIF	
Immobilisations :	
Concessions et plantat.	13.818.251 50
Bâtiments, matériel, etc.	1.849 877 13
Frais de constitution et d'augm. de capital	777.813 67
Frais de 1 <sup>er</sup> établissem.	15.694.998.12
Approvisionnements	30.998.50
Disponibilités	22.751 05
Débiteurs divers	241.880 50
	<u>32.436.570 47</u>
PASSIF	
Capital	24.000.000 00
Gouvernement général de l'I. C.	2.350.000 00
Créditeurs divers	6.086.570 47
	<u>32.436.570 47</u>

Plantations de Kratié  
Assemblée du 7 juillet 1934.  
Extrait du rapport.

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 23 septembre 1934)

« Grâce à l'état particulièrement satisfaisant dans lequel se trouvait votre plantation au début de l'année dernière, les travaux d'entretien nécessaires et les opérations de remplacement ont pu être aisément poursuivis malgré la réduction de l'effectif des coolies contractuels dont le nombre de 450 environ le 1<sup>er</sup> janvier n'atteignait pas même 200 à la fin de l'année.

La main-d'œuvre locale a, par ailleurs, à plusieurs reprises au cours de l'exercice, procuré à un prix avantageux un appoint notable de travailleurs.

Ainsi la prudence et la méthode qui ont présidé aux travaux de premier établissement effectués de 1927 à 1932, ont permis de réaliser un abaissement sensible des dépenses, auquel sont venues s'ajouter les économies consécutives à la réduction des salaires et des frais généraux dont nous avons parlé l'année dernière.

Votre direction a continué à s'occuper activement de l'amélioration du bien-être de la main-d'œuvre engagée. Dans ce but, des groupes d'habitations individuelles, semblables à celles qu'utilisent les autochtones, ont été répartis sur la plantation. A l'heure actuelle, les familles y sont toutes installées, et se montrent satisfaites de cette modification apportée à leurs conditions d'existence. »

Le développement des arbres tous greffés, et provenant de régions productrices autres que l'Indochine, est normal, ce qui dénote une acclimatation en tous points satisfaisante, leur rendement paraît être sensiblement égal à ce que serait leur production dans les pays d'origine.

N. D. L. R. — Voilà donc une société qui avoue que les salaires ont été depuis, deux ans très réduits, probablement de 40 %, comme nous le disait hier encore un directeur de mines du Tonkin. Bien entendu, les salariés continuent à payer les mêmes impôts exagérés, car, sous l'empire de l'esprit diethelmique, qui dure encore, l'Administration continue à ne rien vouloir lâcher et c'est elle qui maintient encore la vie chère pour la population indigène, justifie la campagne pour la déstabilisation.

Sinon, avec la réduction générale des salaires, cette campagne n'aurait plus d'objet.

Cette obstination est d'autant plus incompréhensible que tous les jours apportent de nouvelles preuves que ces taxes et impôts excessifs rentrent mal.

---

KRATIÉ  
(PLANTATIONS DE)  
(Marcel LEROY, *Le Caoutchouc*, Paris, 1935, p. 87 s)

Conseil : MM. Marcel Delanney, M. Devies, F. Baudoin, G. Briand, R[obert] Lhomme, G. Mendelssohn, J. Richemond, R. Thalman, R. Théry.

Capital : à l'origine de 12 millions de francs, divisé en 48.000 actions de 250 francs, porté en 1930 au chiffre actuel de 24 millions divisé en 96.000 actions de 250 francs.

Parts de fondateur : 32.000.

Partage des bénéfices : 5 % à la réserve légale. 7 % non cumulatif aux actions. Sur le surplus : 10 % au conseil. Amortissements et réserves à la disposition de l'assemblée. Sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Objet : mise en valeur et exploitation d'une concession située au Cambodge, province de Kratié. Toutes entreprises agricoles en tous pays et en particulier la culture et la préparation du caoutchouc.

PLANTATIONS

Planté en 1928	883
Planté en 1929	320
Planté en 1930	1.507
Total	2.710

La greffe de la totalité des hévéas a été terminée courant 1931.

Les saignées commenceront vraisemblablement fin 1935, et le conseil s'attend à un prix de revient extrêmement favorable.

Comme on le verra à la lecture du bilan de l'exercice 1933, la société n'a qu'une trésorerie très faible, et, par contre, des avances bancaires très importantes.

Le conseil semble ne pas envisager d'opération financière, et compte sur la continuation des concours qui lui ont été apportés par les établissements fondateurs pour attendre la période de production de ses plantations.

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1933

.....

#### SUPPLÉMENT LA TOURNÉE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ROBIN AU CAMBODGE (*L'Avenir du Tonkin*, 12 janvier 1935)

.....  
Le Gouverneur général reprit sa route pour gagner, dans la province de Kratié, la plantation de Snoul, appartenant à la Société des plantations de Kratié. Sous la conduite de M. Chaulais [Chollet], directeur, M. Robin visita en détail ce domaine de 4.000 hectares qui s'étend également dans une région accidentée de terre rouge et dont 3 000 hectares sont actuellement plantés en arbres greffés.

#### Électeurs français de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture du Cambodge (*Bulletin administratif du Cambodge*, mai 1935, p. 639-644)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité	Domicile
Chollet (Raoul)	41	Dir. de plantation	Kratié
Michel (Henri-Émile)	41	Assistant de plantation	Kratié

#### RETRANCHEMENTS (p. 647-648)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité	Domicile
Jauffret (Henri)	33	Dir. de plantation	Kratié

PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Le Petit Bleu*, 25 juillet 1935)

Bien que la Société compte une dizaine d'années d'existence, qu'elle ait dépensé près de 18 millions en frais de premier établissement, ce n'est pas encore cette année qu'elle peut présenter un compte de Profits et Pertes.

Réunis en assemblée générale ordinaire le 10 juillet, sous la présidence de M. Delanney, président du conseil d'administration, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1934, qui ne font apparaître ni bénéfice ni perte.

L'assemblée a pris acte de la démission, depuis la clôture de l'exercice, de M. Briand, administrateur, et elle a réélu M. Lhomme, administrateur sortant.

Le rapport du conseil indique que, comme précédemment, les travaux d'entretien ont été réduits au strict minimum ; le total des coolies contractuels restait voisin de 200, comme un an plus tôt, au 31 décembre 1934. La main-d'œuvre cambodgienne a fourni son appoint habituel.

Le conseil a annoncé que l'exercice en cours « verra l'avènement de la période d'exploitation commerciale : les saignées vont commencer incessamment ; le latex récolté sera traité, pour l'instant, dans une usine provisoire ». L'usine définitive, à l'étude, n'entrera en service que l'an prochain.

Au cours des sept mois d'application, en 1934, de l'accord international pour la réglementation de la production et de l'exportation du caoutchouc, la restriction des exportations a été graduellement accrue. La réduction des stocks, le rythme satisfaisant de la consommation « autorisent à penser que la phase d'assainissement est commencée ». Les plantations de l'Indochine, dont les expéditions n'ont pas atteint 30.000 tonnes, n'ont subi, par suite, aucune réduction de leurs exportations.

En ce qui touche la Trésorerie, le conseil, après avoir constaté que le compte du Gouvernement général de l'Indochine est en augmentation, pour 1931, de 659.000 fr., ajoute textuellement :

Nous devons compter de nouveau exclusivement sur le concours des établissements fondateurs, qui nous est d'ores et déjà acquis, pour faire face aux ultimes dépenses de mise en valeur et pour nous assurer la disposition des sommes destinées à la construction de l'usine et à la constitution du fonds de roulement indispensable à la mise en exploitation progressive de toute la plantation.

Cette nécessité de s'endetter encore est à retenir par les porteurs de titres, qui ne doivent pas se faire d'illusions sur la possibilité de les rémunérer dans un avenir prochain, alors que le bilan au 31 décembre 1934 montre que la société a de grosses immobilisations, et beaucoup de dettes déjà, et peu d'argent. Voici d'ailleurs, pour fixer les idées, comment ce bilan se présente :

À l'actif : Concessions et plantations, 14.187.202 francs ; Bâtiments, matériel, etc., 1.361.199 francs ; Frais de constitution et d'augmentation de capital, 777.813 francs ; Frais de premier établissement et de mise en valeur, 17.822.264 francs ; Approvisionnement, 19.204 francs ; Disponibilités, 149.010 francs ; Débiteurs divers, 214.469 francs.

Au passif : Capital, 24 millions ; Gouvernement général de l'Indochine, 3 millions, et Crédoiteurs divers, 7.522.164 fr.

M. Maurice Devies, vice-président du conseil, a fourni de copieux renseignements statistiques sur la situation mondiale du marché du caoutchouc et les effets de l'application du plan international de réglementation, qui, selon lui, permet de

s'attendre raisonnablement, à une diminution des stocks, en fin d'année, d'une centaine de mille tonnes, mais il y a un si : « si la consommation se maintient au même rythme que l'année dernière ». A la fin du 1<sup>er</sup> semestre de cette année, il y aurait une diminution acquise de quelque 25.000 tonnes.

Il y a lieu de retenir des explications de M. Maurice Devies que « l'installation provisoire est suffisante pour traiter un tonnage qui, nécessairement, sera, cette année encore, très réduit, car ne peuvent être saignés actuellement que les arbres d'un développement suffisant. On peut donc s'attendre à ce que la production d'ici la fin de l'année soit voisine de 100 tonnes. »

D'ailleurs, l'usine définitive n'est pas près d'être achevée :

Elle pourra être construite par étapes, car la production n'atteindra son plafond qu'après 1942. Il nous a paru sage de reporter un peu la charge d'immobilisations qui, vu les perfectionnements techniques auxquels il y a lieu de s'attendre, ne répondront peut-être plus, lors de la pleine utilisation, aux nécessités du moment.

En résumé, voici comment se caractérise la situation des actionnaires des Plantations de Kratié : ils ont jusqu'à nouvel ordre plus de perspectives de rudes épreuves pour leur patience que de dividendes sur la planche. C'est exactement ce que nous faisons prévoir dès le 12 octobre 1929 !

---

Plantations de Kratié  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière, 3 août 1935*)

L'assemblée ordinaire du 10 juillet, présidée par M. M[arcel] Delanney, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1934, clos le 31 décembre dernier, pour lequel il n'a pas été établi de compte de profits et pertes, la société n'étant pas encore entrée dans la période d'exploitation.

Les immobilisations se chiffrent par 34.148.479 fr. contre 32.140.940 fr. pour l'exercice précédent ; l'augmentation de ce chapitre se répartit entre les postes « Concessions et plantations » et « Frais de premier établissement ».

L'assemblée a renouvelé le mandat de M. Robert Lhomme, administrateur sortant, et elle a pris acte de la démission de M. [Gustave] Briand comme membre du conseil d'administration. Cette démission étant intervenue après la clôture de l'exercice, le *quitus* définitif de M. Briand figurera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée ordinaire.

---

## COUP D'ACCORDÉON

---

### ENTRÉE DE L'UNION FINANCIÈRE D'EXTRÊME-ORIENT

Plantations de Kratié  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière, 15 février 1936*)

Une assemblée extraordinaire aura à statuer le 25 février sur diverses modifications aux statuts, pour les mettre en harmonie avec les lois actuelles, ainsi que sur un projet



réorganisation financière comportant la réduction du capital de 24 à 12 millions et sa réaugmentation à 55 millions. Le conseil se fera autoriser à augmenter ultérieurement le capital jusqu'au chiffre de 48 millions de francs.

La réduction de moitié du capital va permettre de pratiquer des amortissements massifs sur les plantations les frais de premier établissement et de mise en valeur représentaient au dernier bilan une somme de 34.148.479 francs précisément au moment où l'affaire, qui a des attaches avec le Crédit foncier colonial, entre dans la période de rendement.

Une petite partie du domaine, qui couvre 2.803 hectares plantés et entièrement greffés, a commencé d'être saignée au mois de juillet. La production de 1936 sera encore peu importante mais par la suite, elle se développera rapidement. L'augmentation de capital de 12 à 25 millions se fera partie en espèces et partie par compensation de créances.

---

PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Les Annales coloniales*, 28 février 1936)

L'assemblée extraordinaire du 25 février a voté la réduction du capital de 24 à 12 millions et sa réaugmentation de 12 à 25 millions par l'émission de 130.000 actions nouvelles de 100 fr., à souscrire en numéraire.

---



Coll. Serge Volper

### SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE KRATIÉ

Société anonyme au capital de 25.000.000 de fr.  
divisé en 250.000 actions de 100 fr. chacune  
Statuts déposés chez M<sup>e</sup> BAUGÉ, Notaire à Saïgon  
Société définitivement constituée le 10 juin 1927

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de l'Indochine*  
du 13 mai 1936

Siège social à Saïgon

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR  
entièrement libérée

Le président du conseil : Marcel Delanney  
Par délégation du conseil d'administration : Maudet  
Impr. Chaix, 20, rue Bergère, Paris. Encres Lorilleux

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*L'Information financière, économique et politique*, 12 juillet 1936)

L'assemblée générale ordinaire du 20 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1938 analysés dans l' « Information » du 7 juillet, qui se soldent par une perte de 795.805 francs qui a été reportée à nouveau ; toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité, notamment la réélection comme administrateur de M. René Théry et la ratification des nominations provisoires comme administrateurs faites par le conseil de MM. Robert Boudon, Louis Agabriel et Yves Hadengue [tous de l'UFEO]. Le rapport du conseil indique que l'apparition d'un compte d'exploitation et d'un compte de profits et pertes dans la comptabilité marque l'avènement du stade nouveau dans lequel la société est entrée au cours de 1935. Ces deux comptes ont pris en charge, outre les frais propres de l'exploitation, une part très notable des dépenses de toutes natures de l'exercice, y compris les charges financières (le tout ne pouvant pas encore être en proportion des premiers rendements obtenus), ce qui explique l'importance relative de la perte constatée.

Le rapport signale d'autre part que le fait dominant de cet exercice est l'entrée en rendement d'une importante partie des surfaces plantées. Le 1<sup>er</sup> juillet, la mise en saignée des arbres parvenus à un développement suffisant commençait sur 777 hectares ; l'exploitation couvrait 815 hectares le 1<sup>er</sup> août et 1.696 hectares le 1<sup>er</sup> octobre. 98 tonnes de caoutchouc sec ont ainsi été récoltées au cours du second semestre. L'usine qui a fonctionné au cours des six derniers mois de 1938 a donné, au pont de vue technique et industriel, les résultats satisfaisants qu'on en attendait.

---

Plantations de Kratié  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 29 août 1936)

L'assemblée ordinaire qui s'est tenue le 20 juillet 1936 a approuvé les comptes de l'exercice 1935.

Pour la première fois, il a été présenté un compte d'exploitation et un compte de Profits et pertes. Ces deux comptes ont pris en charge, outre les frais propres de l'exploitation, une part très notable des dépenses de toute nature de l'exercice, y compris les charges financières (le tout ne pouvant pas encore être en proportion des premiers rendements obtenus), ce qui explique l'importance relative de la perte enregistrée — 795.805 fr. 95 — que l'assemblée a décidé de reporter à nouveau.

D'autre part, l'assemblée a donné *quitus* définitif de sa gestion à M. Gustave Briand, administrateur démissionnaire, et elle a renouvelé le mandat de M. René Théry <sup>9</sup>, administrateur sortant.

Les nominations de MM. Robert Boudon, Louis Agabriel et Yves Hadengue comme administrateurs, ont été ratifiées.

---

<sup>9</sup> René Théry (1890-1952), successeur de son père Edmond à *L'Économiste européen*, à la Soie artificielle (Givet, Ardennes) et à Montbard-Aulnoye (par la suite à Louvroil-Montbard-Aulnoye et à l'Électrotube-Solesmes). Marié en 1920 à Renée Thalmann, fille du banquier Richard Thalmann. Administrateur de la Banque Thalmann, la représentant aux Docks et ateliers du Haut-Bosphore, à l'Oriental Carpet Manufacturers, à l'Orfèverie Christofle, à la Société fiduciaire d'Indochine. Rapporteur général de l'Institut colonial français... Auteur de *L'Indochine française*, coll. Arista, Les Éditions pittoresques, 1931

Société des Plantations de Kratié  
Société anonyme au capital de 25.000.000 francs  
Siège social : 8, quai de Belgique, Saïgon  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 12 décembre 1936)

I. — Démission d'un administrateur

Suivant délibération en date à Paris du 12 juin 1936, le conseil d'administration de la Société des plantations de Kratié, société anonyme au capital de vingt cinq millions de francs dont le siège est à Saïgon, 8, quai de Belgique, a pris acte de la démission de M. Georges Mendelssohn, administrateur de la société.

II. — Nomination d'un administrateur

Suivant délibération en date à Paris du 16 novembre 1936, le conseil d'administration de ladite société a nommé aux fonctions d'administration M. André Théry <sup>10</sup>, 20, rue Cernuschi à Paris, en remplacement de M. Georges Mendelssohn démissionnaire et sous réserve de la ratification de l'assemblée générale.

III. — Transfert du siège social

Suivant délibération en date à Paris du 16 novembre 1936, le conseil d'administration de ladite société a décidé de transférer le siège social actuellement fixé à Saïgon, 8, quai de Belgique au n° 35, boulevard Charner, même ville,

Extraits timbrés, légalisés et enregistrés des procès verbaux des délibérations susvisées ont été déposés à chacun des greffes du tribunal de commerce et de la Justice de Paix de Saïgon, le 9 décembre 1936.

Pour extrait et mention

Le conseil d'administration

*L'Information d'I.C.*, du 12 décembre 1936.

---

PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Le Journal des débats*, 23 décembre 1936)

Le conseil a décidé de porter le capital de 25 à 30 millions de francs par l'émission de 50.000 actions nouvelles de 100 francs, émises à 105 fr. et entièrement assimilées aux actions actuelles.

Déduction faite de la tranche réservée aux termes des statuts, aux porteurs des certificats de souscripteur originaire, les actionnaires pourront souscrire à 1 action nouvelle pour 10 actions anciennes.

---

Société des plantations de Kratié  
Société anonyme au capital de vingt-cinq millions de francs  
Siège social : 35, boulevard Charner, à Saïgon (Cochinchine)  
R. C. Saïgon 622  
Augmentation de capital de 25.000.000 à 30.000.000 de francs  
par l'émission de 50.000 actions nouvelles de 100 francs nominal chacune  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 20 février 1937)

---

<sup>10</sup> André Théry (1893-1963), frère de René Théry (ci-dessus). Banquier à la BNC, puis à la BNCI (directeur central) : la représentant au conseil de Givet-lzieux, de Celtex, de l'Union industrielle de crédit (UIC), de la BNCI-OI.

Le conseil d'administration, usant de la faculté dont il se trouve investi par l'article 18 des statuts, a décidé, dans sa séance du 16 novembre 1936, de porter le capital social de 25 millions à 30 millions de francs par la création de 50.000 actions nouvelles de 100 francs, valeur nominale, dont l'émission est faite dans les Conditions ci-après :

Conditions de l'émission — Jouissance.

Les 50.000 actions nouvelles porteront les n° 250.001 à 300.000. Elles seront créées coupon n° 2 attaché et jouiront des mêmes droits et avantages que les 250.000 actions actuellement existantes. Elles auront notamment droit, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1937, pour l'exercice 1937 et les suivants, aux mêmes dividendes nets que ceux qui, le cas échéant, seront distribués aux actions actuelles auxquelles elles seront, en conséquence, entièrement assimilées à tous points de vue.

Droits de souscription.

À titre irréductible :

1° Les actionnaires propriétaires des 250.000 actions composant le capital social actuel ont un droit de préférence à la souscription à titre irréductible de 25 000 des nouvelles actions représentant la moitié de l'augmentation de capital, au prorata du nombre de titres possédés par chacun d'eux, soit à raison de :

1 action nouvelle pour 10 actions actuelles

Les propriétaires d'actions actuelles devront, à l'appui de leur souscription, présenter leurs certificats nominatifs à l'estampillage ou remettre le coupon n° 1 à détacher de leurs titres au porteur. Ce coupon perdra toute valeur après la clôture de la souscription.

2° Les porteurs des certificats de souscripteur originaire délivrés en exécution de l'article 18 des Statuts aux souscripteurs des actions ayant composé le capital social initial ont un droit de préférence à la souscription, à titre irréductible, des 25.000 actions nouvelles formant le surplus et l'augmentation de capital, à raison de :

25 actions nouvelles pour 48 actions du capital d'origine

Les porteurs de certificats de souscripteur originaire représentant moins de 48 actions du capital d'origine pourront souscrire à raison de :

1 action nouvelle pour 2 actions du capital d'origine

2 actions nouvelles pour 4 actions du capital d'origine, et ainsi de suite jusqu'à 12 actions nouvelles pour 24 actions du capital d'origine ; au-delà ils pourront souscrire à 13 actions nouvelles pour 25 actions du capital d'origine,

14 actions nouvelles pour 27 actions du capital d'origine, et ainsi de suite jusqu'à 24 actions nouvelles pour 47 actions du capital d'origine

L'exercice de ce droit de préférence sera constaté au moyen d'une estampille apposée sur les certificats nominatifs ou au porteur délivrés aux souscripteurs originaires.

À titre réductible :

Seuls les actionnaires propriétaires des 250.000 actions composant le capital social actuel ont aussi le droit de souscrire à titre réductible tel nombre de titres qu'ils aviseront, à prendre sur ceux restés libres après l'exercice des droits de préférence à titre irréductible susvisés.

Éventuellement, la répartition des actions souscrites à titre réductible sera faite par les soins du conseil d'administration proportionnellement à la part des actionnaires dans le capital actuel et dans la limite de leurs demandes.

Quant aux actions qui pourraient rester libres après l'exercice des droits préférentiels ci-dessus définis, elles seront à la disposition du conseil d'administration qui les fera souscrire par telle personne que bon lui semblera.

Prix d'émission — Versement.

Les 50.000 actions nouvelles émises au prix de 105 francs par titre, soit avec une prime de 5 francs sur le pair. La prime sera affectée à due concurrence au règlement des frais de l'Augmentation de capital.

Les actions souscrites tant à titre irréductible sont payables en totalité à la souscription.

Les versements correspondant aux actions souscrites et non attribuées seront remboursés aux souscripteurs dès qu'auront pris fin les opérations de répartition

Délai de souscription.

Les souscriptions sera ouverte le 8 février 1937 et close le 1<sup>er</sup> mars 1937.

Tout actionnaire n'ayant pas exercé son droit de souscription dans ce délai sera considéré comme ayant renoncé à ce droit.

Réception des souscriptions.

Les souscription et versements seront reçus :

En Indochine :

À L'UNION FINANCIÈRE D'EXTRÊME-ORIENT [UFEO], 35, boulevard Charner, à Saïgon  
À Paris

À la Société de CRÉDIT FONCIER COLONIAL ET DE BANQUE, 10, rue Volney.

À la Banque THALMANN (en liquidation), 11, rue Pillet-Will, où des bulletins de souscription seront tenus à la disposition des intéressés.

#### Conseil d'administration

MM.

Marcel DELANNEY, 18, avenue La Bourdonnais, Paris, président ;

Maurice DEVIES, 15, rue Spontini, Paris, vice-président ;

Louis AGABRIEL, 155, avenue Victor-Hugo, Paris, administrateur ;

François BAUDOIN, 59, boulevard Carnot, Nice ;

Robert BOUDON, 35, boulevard Charner, Saïgon ;

Yves HADENGUE, 107 rue de Courcelles, Paris ;

Robert LHOMME, 130, rue de la Pompe, Paris ;

Jean RICHEMOND, 20, rue Boissière, Paris ;

Richard THALMANN <sup>11</sup>, 48, rue de Villejust, Paris ;

André THÉRY, 20, rue Cernuschi, Paris ;

René THÉRY, 48, avenue Victor-Hugo, Paris.

Les titres (actions et parts) de la Société des plantations de KRATIÉ sont inscrits la Cote du Marché officiel au comptant de la Bourse de Paris.

Le 8 février 1937.

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE KRATIÉ.

35, boulevard Charner, Saïgon.

Le président du conseil d'administration,

Marcel DELANNEY.

---

<sup>11</sup> Richard Thalmann (Mannheim 1861-Paris 1939), fondateur en 1913 et président de la Banque Thalmann et Cie, société en commandite au capital de 5 MF. Président des assurances La Minerve, administrateur de la Vermandoise de sucrerie, de la Société française de constructions mécaniques (anc. Éts Cail), d'Oriental Carpets Manufacturers Ltd, de la Cie générale de radiologie (anc. Éts Gaiffe)...

Marié à une D<sup>lle</sup> Heilbronn. D'où : Lucie (M<sup>me</sup> Marcel Bénard), Renée (M<sup>me</sup> René Théry), Lise (M<sup>me</sup> Jacques Lévy-Rueff) et Madeleine (M<sup>me</sup> Georges Mendelssohn).

La notice exigée par la Loi a été publiée à Paris le 1<sup>er</sup> février 1937 dans le *Bulletin des annonces légales obligatoires* à la charge des sociétés financières le 5, et en Indochine le 8 février 1937 dans le *Journal officiel de l'Indochine française*.

L'avis prescrit par l'article 2 du décret-loi du 8 août 1935 a été publié en Indochine dans le *Journal officiel de l'Indochine française* du 6 février 1937, et à Paris dans *Les Petites Affiches* du même jour.

---

PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Les Annales coloniales*, 18 juin 1937)

Les bénéfices de l'exercice 1936 ont été affectés, avant bilan, aux amortissements, de sorte que les comptes se soldent sans profit ni perte. L'exercice précédent s'était soldé par une perte de 795.800 francs.

---

SOCIETE DES PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Les Annales coloniales*, 9 juillet 1937)

Dans le courant de 1936, la mise en exploitation du domaine de la société a progressé sans avoir néanmoins atteint l'ensemble des surfaces plantées.

Cependant l'exploitation a supporté, outre la totalité des frais proprement dits, les trois quarts des dépenses et charges de toute nature dont une partie aurait pu, pour les surfaces non mises en saignée dès le début de l'exercice, être supportée par le compte d'immobilisations.

Dans ces conditions, le compte de profits et pertes se solde sans bénéfice ni perte après application d'une somme de 153.680 fr. 15 à l'amortissement des plantations.

---

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES  
PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Le Temps*, 26 juillet 1937)

L'assemblée générale du 16 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1936 et décidé d'affecter aux amortissements le solde créditeur de l'exercice 1936, soit 153.680 francs.

« Au cours de l'an dernier, souligne le rapport du conseil, l'exploitation a été progressivement étendue à toutes les surfaces dont la mise en saignée pouvait être rationnellement entreprise en raison du stade de croissance auquel était parvenu un nombre suffisant d'hévéas à l'hectare. C'est ainsi qu'elle a successivement couvert 1.482 hectares en avril, 1.931 hectares en juillet et 2.181 hectares à partir du 1<sup>er</sup> octobre, alors qu'elle s'étendait seulement à 1.196 hectares fin 1935.

Concurremment, sur les superficies exploitées, le total des arbres en rapport était augmenté au fur et à mesure du développement des hévéas non encore saignés.

La production de caoutchouc s'est élevée à 467 tonnes pour d'année 1936, contre 95 tonnes pour le deuxième semestre de 1935, les premières incisions n'ayant commencé que le 1<sup>er</sup> juillet 1935.

Nous croyons intéressant de vous indiquer, quoique cela ne concerne pas l'exercice dont nous vous rendons compte, que dès le 1<sup>er</sup> mai de l'année en cours, l'ensemble des terrains mis en valeur était exploité. Ainsi, en moins de deux ans, la quasi-totalité des

arbres plantés entre 1928 et 1931— greffés de 1929 à 1932 — est entrée en production. C'est la conséquence du soin minutieux avec lequel ont été exécutées les différentes extensions successives représentant 2.791 hectares de terres rouges en pleine forêt vierge. C'est aussi le témoignage du succès dont furent couronnées les opérations de greffage généralisé des hévéas.

À l'occasion de la mise en saignée de toutes les surfaces plantées en un si court laps de temps, nous avons pu apprécier, une fois de plus, les qualités d'organisateur de votre directeur général, ainsi que les capacités et le dévouement de ses collaborateurs. Nous sommes certains que vous vous associez à l'hommage que nous leur rendons.

Depuis notre dernière assemblée ordinaire, les circonstances ont permis à votre conseil de recourir à une augmentation du capital dont la succès fut complet pour procurer dès maintenant à la société les sommes nécessaires aux immobilisations que représenteront la construction et l'aménagement de l'usine, dont l'édification reste prévue pour une époque relativement prochaine.

Vous êtes ainsi assurés que les recettes d'exploitation, dont le volume à prix égal de la matière première continuera à augmenter très notablement d'année en année en fonction de l'accroissement des récoltes, seront à l'abri d'une mise en réserve destinée à des dépenses d'établissements. Grâce à cette opération, c'est donc sans aucun retard que les actionnaires vont profiter de la période de prospérité moyenne dans laquelle semblent bien être entrées les exploitations caoutchoutières, puisque notre situation financière, telle qu'elle ressort du bilan, ne fait plus apparaître ni dette ni compte mort qui doit faire l'objet d'amortissements massifs. »

---

Société des plantations de Kratié  
Société anonyme  
au capital de 30 millions de francs  
Siège social :  
35, bd Charner à Saïgon [= UFEO...]  
(Cochinchine)  
R.C. Saïgon 622

QUITUS A UN ADMINISTRATEUR  
NOMINATION D'ADMINISTRATEUR

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 31 juillet 1937)

Suivant délibération en date du 16 juillet 1937, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE KRATIÉ a :

— donné décharge et *quitus* définitif de sa gestion à M. Georges MENDELSSOHN, administrateur démissionnaire.

— réélu aux fonctions d'administrateur, pour une durée de six années en vertu de l'article 21 des statuts, M. Maurice DEVIES, administrateur sortant,

— ratifié la nomination aux fonctions d'administrateur, faite par le conseil d'administration, de M. André THÉRY en remplacement de M. Georges MENDELSSOHN, fonctions qui prendront fin à l'assemblée qui aura à examiner les comptes de l'exercice 1937, date à laquelle expirait le mandat de M. MENDELSSOHN.

Copies en forme d'original du procès-verbal de délibération de l'assemblée générale du 16 juillet 1937 ont été déposées à chacun des greffes du tribunal de commerce et de la justice de paix de Saïgon le 27 juillet 1937.

*L'Impartial* du 29 juillet 1937.

---



INDOCHINE  
Une catastrophe  
L'avion parti dimanche de Hanoi s'écrase entre Calcutta et Jodhpur  
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 13 mars 1938)

Avis de décès

Madame Veuve BOUDON ;  
Monsieur et Madame André BOUDON ;  
et leur parents, alliés et amis,  
ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Robert Boudon**

Vice-président délégué de la Société Fiduciaire d'Indochine,  
Administrateur délégué des sociétés  
Union financière d'Extrême-Orient [UFEO]  
Crédit mobilier indochinois  
Société foncière saïgonnaise

Administrateur de la Société des plantations de Kratié

Et vous prie d'assister au service qui sera célébré à sa mémoire en la cathédrale de Saïgon le jeudi 10 mars à sept heures et demie.

---

SOCIETE DES PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Les Annales coloniales*, 4 juillet 1938)

L'assemblée générale ordinaire tenue le 23 juin 1938, à Saïgon, a approuvé les comptes de l'exercice 1937, se soldant par un bénéfice brut de 5.783.100 francs et par un profit net de 3.649.094 francs, après affectation de 1.712.000 francs à une provision et des amortissements divers.

Les dividendes sont payables depuis le 30 juin, contre remise du coupon n° 2 pour les actions et du coupon n° 1 pour les parts bénéficiaires ; aux Caisses de la Société de crédit foncier colonial et de banque, 10, rue Volney, à Paris. Leur montant net s'établit comme suit : 9 fr.20 par action nominative, 7 fr. 55 par action au porteur, 7 fr.15 par action bénéficiaire.

Le rapport du conseil signale qu'au cours de l'an dernier, l'exploitation s'est étendue à la totalité des surfaces plantées : après avoir couvert 2.181 hectares depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1936, elle a été portée le 1<sup>er</sup> mars à 2.516 hectares, le 1<sup>er</sup> avril à 2.663 hectares, enfin, le 1<sup>er</sup> mai 1937 à 2.710,5 hectares, superficie qui, augmentée de celle des routes, pistes, emplacements de villages, de maisons d'habitation, etc., correspond à l'ensemble des 2.791 hectares mis en valeur.

La production de caoutchouc, en importante progression, a atteint 1.130 tonnes alors qu'elle s'était élevée seulement à 467 tonnes pour l'année 1936 et à 95 tonnes dans le cours du second trimestre 1935.

---

PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Les Annales coloniales*, 24 janvier 1939)

La production de caoutchouc au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 1938 s'est élevée à 595 tonnes contre 502 tonnes pour le trimestre correspondant de 1937.

---

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Les Annales coloniales*, 24 avril 1939)

La production de caoutchouc, au cours du premier trimestre 1939, s'est élevée à 436,5 tonnes contre 264,5 tonnes au cours du trimestre correspondant de 1938v

---

Société des plantations de Kratié  
Assemblée ordinaire tenue à Saïgon le 25 mai 1939  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 24 juin 1939)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 3<sup>e</sup> des statuts, nous vous avons convoqués, Messieurs, en assemblée générale ordinaire annuelle pour soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 1938.

La superficie en exploitation est restée inchangée à 2.710,5 hectares mais le nombre des arbres saignés par hectare a fait l'objet d'accroissements successifs dans les premiers mois de l'année.

L'accroissement de la production

Nous vous rappelons ci-dessous quelles ont été les productions de caoutchouc depuis l'entrée en rendement de vos plantations et vous indiquons celle obtenue en 1938 :

1935 (juillet-décembre) : 95 tonnes ;  
1936 : 467 tonnes ;  
1937 : 1.130 tonnes ;  
1938 : 1.607 tonnes.

L'augmentation des récoltes continuera encore pendant plusieurs exercices, mais le rythme annuel de leur progression à l'avenir doit normalement être inférieur à celui constaté durant ces premières années d'exploitation.

L'effectif de coolies contractuels, qui n'a que peu varié, est passé de 1.100 fin 1937 à près de 1.250 au 31 décembre 1938.

En conformité de l'autorisation accordée dans un but d'expérimentation par l'accord international de réglementation du caoutchouc du 7 mai 1934, nous avons effectué une petite extension de nos surfaces plantées couvrant environ cinq hectares.

Comme nous vous l'annoncions dans notre rapport à l'assemblée de l'année dernière, la construction de l'usine définitive a commencé au cours de l'exercice 1938. Les travaux en sont poussés activement et elle sera en mesure, avant la fin de la présente année, de traiter le latex récolté. Dotée des derniers aménagements et perfectionnements consacrés par l'expérience, son installation générale sera en harmonie avec l'importance et la qualité de vos plantations.

Plan de réglementation internationale

L'animation extrême l'activité économique qui était apparue au début de l'année 1937 s'étant définitivement dissipée, le Comité international a dû, en 1938, restreindre avec vigueur les exportations de caoutchouc pour tendre à ramener les stocks mondiaux à un niveau normal en relation avec une consommation sensiblement réduite. Les contingents exportables, qui avaient été fixés à 90 % au cours du deuxième semestre

de l'année précédente, furent abaissées jusqu'à 45 % pour la même période de 1938 et, pour l'année entière, le pourcentage moyen de restriction par rapport au potentiel de base fut de 45 % (contre 16 1/4 % en 1937) pour les pays producteurs adhérant à l'Accord international autres que l'Indochine et le Siam. Par l'effet de ces mesures, les approvisionnements mondiaux ont diminué de plus de 65.000 tonnes entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre.

Mais l'effort de limitation des exportations n'avait pu être que progressif et les décisions prises ne suffirent pas à arrêter une chute profonde des cours durant le deuxième trimestre. Aussi le prix moyen à Londres, pour l'année 1938, fut-il de 7 d 7/32 contre 9 d 1/2 en 1937.

L'Indochine, confirmant les chiffres optimistes mis en avant au sujet de sa production potentielle, exporta l'an dernier 58.500 tonnes longues (soit un peu moins de 59.500 tonnes métriques) dépassant ainsi pour la première française, de quelques centaines de tonnes.

L'Entente internationale pour la réglementation des exportations a été prorogée pour une période de cinq ans s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 1939 au 31 décembre 1943 et quelques-unes de ses modalités ont été modifiées.

La production annuelle du caoutchouc pouvant être exportée en franchise par l'Indochine, s'élève dorénavant à 60.000 tonnes longues.

La restriction sera calculée seulement sur les quantités exportées en excédent de ce chiffre, selon le coefficient fixé par le Comité international pour l'ensemble des pays producteurs.

Mais les modalités d'application restent inchangées et c'est toujours sous la forme d'une taxe supplémentaire que se traduira en fait, pour producteurs indochinois, la réglementation des exportations.

Par ailleurs, votre société a pris ses dispositions pour effectuer pendant l'année en cours les extensions nouvelles autorisées dans une certaine limite par le texte du nouvel accord.

#### Remarques sur les comptes de l'exercice

Dans les comptes qui vous sont soumis, les dépenses concernant les frais d'extension des Plantations n'ont pas été portées aux « Immobilisations » et figurent dans les dépenses d'exploitation.

En outre, nous avons estimé opportun de profiter des conditions satisfaisantes dans lesquelles se présentent les comptes de l'exercice pour constituer une Provision pour amortissement des frais de premier établissement de l'usine qui, ultérieurement, sera imputée en déduction du chapitre correspondant de l'Actif, une fois entrées en fonctionnement les nouvelles installations.

Les résultats, influencés et par l'accroissement de la production et par l'amélioration, en francs, des prix de vente, sont en augmentation sensible sur les précédents.

#### Répartition des bénéfices

Le bénéfice net de l'exercice 1938 s'élevant à 5.667.214 35, nous vous proposons, conformément à l'article 37 des statuts, la répartition suivante :

5 % à la réserve légale, 283.360 francs 72 ;

Intérêt statutaire de 7 % aux 300.000 actions, 2.100.000 fr. ;

Ensemble 2.383 360 72

Sur le surplus 3.283.853,63

et conformément au même article des statuts :

10 % au conseil d'administration 328.385,36

Au solde de 2.955.468,27

il y a lieu d'ajouter le report à nouveau de l'exercice 1937, soit 29.976,00

ce qui porte le complément disponible à la somme de 2.985.444,27

sur laquelle nous vous proposons reporter à nouveau 185.444,27  
 Reste une somme de 2.800.000,00 à répartir entre les actions et les parts  
 bénéficiaires à raison de :  
 75 % aux actions, soit 2.100.000,00  
 25 % aux parts bénéficiaires, soit 700.000,00

Le dividende

Si vous approuvez cette proposition, le dividende de l'exercice 1938 sera fixé à 14 fr. brut par action et la rémunération des parts bénéficiaires à 21 fr. 875 brut par part, payables. sous déduction des impôts, à partir du 31 mai 1939 contre remise du coupon n° 3

pour les actions et du coupon n° 2 pour les parts bénéficiaires.

#### Questions à l'ordre du jour

Vous avez à donner quitus de la gestion d'administrateur de notre regretté collègue, M. Robert Boudon, à ses ayants droit.

Deux des membres de votre conseil, M. Marcel Delanney et M. Yves Hadengue, sont parvenus au. terme de leur mandat. Ils sont rééligibles. Nous les proposons à vos suffrages.

Nous vous invitons à procéder, suivant la loi, à la désignation de vos commissaires aux comptes et à fixer leur rémunération.

Enfin, après lecture du rapport spécial des commissaires relatif aux opérations traitées au cours de l'exercice écoulé avec les sociétés dans lesquelles certains administrateurs ont des intérêts directs ou indirects, nous vous demanderons d'en approuver le compte-rendu et de renouveler aux membres de votre conseil, pour l'exercice 1939, les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

#### BILANS AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF	1938	1937
Immobilisations		
Plantations	24.999.192	25.199.192
Bâtiments, matériel et divers	3.417.754	1.060.483
Frais de premier établissement	1	1
Approvisionnement	340.907	153.562
Caoutchouc en stock	322.379	337.376
Disponibilités :		
À vue	6.008.148	6.433.958
A terme	5.242.200	3.157.110
Débiteurs divers	2.518.873	446.381
	<u>39.848.957</u>	<u>35.088.436</u>
PASSIF		
Capital	30.000.000	30.000.000
Réserve légale	187.454	

Provision pour risques d'exploitation	500.000	250.000
Coupons à payer	117.632	
Créditeurs divers	2.151.679	1.189.341
Provision pour amortissement des frais de premier établissement de l'usine	1.200.000	
Report à nouveau	29.976	
Bénéfice net de l'exercice	5.667.214	3.649.094
	<u>39.848.957</u>	<u>35.088.436</u>

### COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	
Frais généraux	559.822 60
Amortissement des installations	388.855 50
Amortissement des plantations	1.200.000 00
Provision pour amortissement des frais de premier établissement de l'usine	1.200.000
Dotation à la provision pour risques d'exploitation	250.000 00
Bénéfice net de l'exercice	5.667.214 35
	<u>9.265.892 45</u>
CRÉDIT	
Bénéfice brut d'exploitation	8.906.571 32
Intérêts et produits divers	359.321 12
	<u>9.265.892 45</u>

### LES RÉOLUTIONS

Les résolutions suivantes, mises aux voix, ont été adoptées à l'unanimité :

#### Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1938 ainsi que celle des rapports des commissaires aux comptes tant sur l'exécution du mandat de vérification et de contrôle qui leur a été confiée que sur les opérations prévues à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, approuve dans toutes leurs parties ces rapports et les opérations qui sont visées et approuve, en outre, le bilan, les Comptes et la répartition des bénéfices de l'exercice clos le 31 décembre 1938 tels qu'ils sont présentés par le conseil d'administration.

En conséquence, elle fixe le dividende afférent à l'exercice 1938 à 16 francs brut par action et le montant à répartir entre les parts bénéficiaires pour le même exercice à 700.000 francs, soit 21 francs 875 brut par part

Ces dividendes et répartition seront payables sous déduction des impôts, à partir du 31 mai 1939 contre remise du coupon n° 3 pour les actions et du coupon n° 2 pour les parts bénéficiaires, :

À Saïgon : au siège social, 35, boulevard Colonial ;

À Paris : à la Société de crédit foncier colonial et de banque, 10, rue Volney.

En conséquence, l'assemblée générale donne *quitus* entier et sans réserve aux administrateurs, et spécialement à la succession de M. Robert Boudon, de leur gestion au cours de l'exercice 1938.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale réélit administrateurs, pour une durée de six années, en vertu de l'article 21 des statuts, MM. Marcel Delanney et Yves Hadengue, administrateurs sortants.

#### Troisième résolution

L'assemblée générale nomme M. Georges Christol et M. Robert Schmidt, commissaires aux comptes avec faculté d'agir ensemble ou séparément et M. Jean Hellies, commissaire suppléant, à l'effet de remplir toutes les fonctions déterminées par la loi pour les exercices 1939, 1940 et 1941 et fixe le montant de leur rémunération.

#### Quatrième résolution

L'assemblée générale accorde aux membres du conseil d'administration, pour l'exercice 1939, les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

\*

\* €\*

Le montant net des coupons

Le montant net du dividende ressort à 12 francs 88 pour les actions nominatives, 11 francs 80 pour les actions au porteur et 18 francs pour les parts bénéficiaires.

#### Société financière d'Indochine [Sofinindo]

Assemblées ordinaire et extraordinaire tenues à Saïgon le 29 juin 1938  
(*L'Information d'Indochine, économique et financières*, 1<sup>er</sup> octobre 1938)

[...] Au cours de l'année 1937, votre société a participé à l'augmentation du capital de la Société des plantations de Kratié.

Société des plantations de Kratié  
Société anonyme au capital de 30.000.000 de francs  
Siège social, 35, bd Charner, Saïgon  
R.C. Saïgon n° 622

NOMINATION D'ADMINISTRATEURS  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 2 juillet 1938)

Suivant délibération en date du 23 juin 1938, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société des plantations de Kratié a :

réélu administrateurs, pour une durée de six années, en vertu de l'article 21 des statuts, MM. Jean RICHEMOND et André THÉRY, administrateurs sortants ;

ratifié, par application de l'article 22 des statuts, la nomination faite par le conseil d'administration, en séance du 25 mars 1938, de M. André NOUAILHETAS <sup>12</sup> comme administrateur de la société en remplacement de M. Robert BOUDON, décédé. Les fonctions de M. André NOUAILHETAS prendront fin à l'assemblée qui aura à examiner les comptes de l'exercice 1940, date à laquelle expirait le mandat de M. Robert BOUDON.

Copies en forme d'original du procès-verbal de délibération de l'assemblée générale ordinaire du 23 juin 1938 ont été déposées à chacun des greffes du tribunal de commerce et de la justice de paix de Saïgon le 30 juin 1938.

*L'Information d'I.C. du 2 juillet 1938*

---

Société des plantations de Kratié  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière, 9 juillet 1938*)

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 23 juin, à Saïgon, a approuvé les comptes de l'exercice 1937, qui se soldent par un bénéfice brut de 5.783.100 fr. et par un profit net de 3.649.094 fr., après affectation de 1.712.000 fr. à une provision et à des amortissements divers.

Les dividendes seront payables à partir du 30 juin, contre remise du coupon n° 2 pour les actions et du coupon n° 1 pour les parts bénéficiaires, aux caisses de la Société de crédit foncier colonial et de banque, 10, rue Volney.

Leur montant net s'établit comme suit : 9 fr. 20 par action nominative, 7 fr. 55 par action au porteur et 7 fr. 15 par part bénéficiaire.

---

SOCIETE DES PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Le Journal des débats, 11 mai 1939*)

L'exercice 1938 se solde par un bénéfice net de 5.667.214 francs alors que le bénéfice net de l'exercice 1937 s'élevait à 3.649.094 francs. Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée la distribution d'un dividende de 14 francs par action contre 10 francs pour l'exercice 1937. La rémunération allouée à la part bénéficiaire s'établirait à 21 fr. 875 contre 9 fr. 375.

---

Conseil français des intérêts économiques et financiers du protectorat du Cambodge  
Liste des électeurs  
(*Bulletin administratif du Cambodge, septembre 1939*)

CIRCONSCRIPTION DE KOMPONG-CHAM  
B. — Section de Kratié (p. 1591)

Nom, prénoms	Âge	Profession ou qualité
Deprez (Jules-Georges)	49	Assistant de plantation

---

<sup>12</sup> André Nouailhetas (1900-1952) : administrateur délégué de la Société fiduciaire d'Indochine et (mars 1938) de l'UFEO.

Dumoulin (André-Fernand-Charles)	26	Assistant de plantation
Michel (Henri-Émile)	44	Assistant de plantation
Pietrement (Maurice-Alfred)	25	Chef mécanicien plantation

*Annuaire Desfossés*, 1940, p. 1862 :

Kratié :

Conseil : M. Delanney, président ; M. Devies, v.-pdt. ; L. Agabriel ; F. Baudoin ; Y. Hadengue ; R. Lhomme ; J. Richemond ; R. Théry ; A. Théry ; A. Nouailhetas.

Commissaires : MM. G. Christol et R. Schmidt ; J. Hellies, suppl.

---

Le gouverneur général à Kratié  
(*L'Écho annamite*, 16 juillet 1941)

Kratié, 16 juillet. — Le vice-amiral d'escadre Decoux, gouverneur général de l'Indochine, s'est rendu le 16 juillet à Kratié en tournée d'inspection.

Accueilli à Saoul par M. Thibaudeau, résident supérieur, et par S.A.R. le prince Montana, ministre de l'Économie nationale du Cambodge, le gouverneur général a visité, sous la conduite de son directeur, M. Chollet, les installations de la plantation de Snoul de la Société des plantations de Kratié.

Cette plantation emploie 1.500 à 2 000 travailleurs venus pour la plupart du Tonkin et produit actuellement sur ses 2.700 hectares 2.500 tonnes de caoutchouc.

.....

---

Plantations de Kratié  
(*Le Journal*, 28 juillet 1941)

L'assemblée ordinaire tenue le 23 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1940, faisant apparaître un bénéfice brut d'exploitation de 20.015.074 francs contre 15.553.256 francs pour l'exercice 1939.

Déduction faite des frais généraux s'élevant à 628.535 francs contre 614.344 francs et des amortissements et provisions à 5.484.034 francs, le bénéfice net ressort à 14.141.822 francs contre 10.804.170 francs pour l'exercice précédent. Le dividende a été fixé à 33 fr. par action et à 31 fr. 25 par part. Il sera mis en paiement à partir du 28 juillet.

MM. Robert Lhomme et André Nouailhetas ont été réélus administrateurs.

Dans son rapport, le conseil indique notamment que la production de caoutchouc au cours de l'exercice 1940 a atteint 2.287 tonnes contre 1.940 tonnes en 1939. Le nombre des coolies contractuels installés sur la plantation est resté sensible constant à 1.500 environ.

L'état des surfaces récemment mises en valeur est bon et l'entretien des plantations en saignées a pu être maintenu à un niveau relativement satisfaisant malgré les perturbations apportées dans la situation du personnel européen par les mesures de mobilisation qui furent appliquées. L'usine de traitement du caoutchouc dans sa forme définitive a fonctionné à la pleine satisfaction de la direction et les espoirs d'amélioration de la qualité du produit, attendue dès sa mise en route, se sont réalisés.



Les circonstances au milieu desquelles se déroula, au cours de l'année 1940, l'application de l'accord international de réglementation furent nécessairement influencées par des considérations étrangères au souci de régularisation du marché du caoutchouc qui était jusqu'alors le seul guide des décisions du Comité international.

La consommation mondiale s'est accrue en 1940 dans une proportion impossible à déterminer avec exactitude.

De même, le chiffre des stocks s'est certainement élevé très notablement, notamment aux États-Unis. Stimulé par le demande — comme ce fut le cas pour la plupart des matières premières industrielles — le prix moyen annuel à Londres s'est établi A12 d. contre 9 d. en 1939.

---

[Les audiences du Gouverneur Général](#)  
(*La Volonté indochinoise*, 9 juin 1942)

Dalat, 8 juin. — L'Amiral Decoux a reçu le 8 Juin M. Cholet [Chollet-Molines], Directeur général de la Société des plantations de Kratié...

---

PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Le Journal*, 29 juin 1942)

Bénéfice de l'exercice 1941 : 15 millions 232.899 fr. c.. 14.141.822 fr. pour l'exercice 1940.

---

PLANTATIONS DE KRATIÉ  
(*Le Journal*, 20 juillet 1942)

Tenue le 16 juillet, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1941 faisant apparaître un bénéfice net de 15.232.899 fr. contre 14.141.822 fr. en 1940. Le dividende a été fixé à 35 fr. brut par action et à 87 fr. 50 par part, payable dès aujourd'hui.

---

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE KRATIÉ  
Société anonyme fondée en 1927  
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 1)

Objet : mise en valeur et exploitation d'une concession de 4.000 ha de terres rouges propres à la culture de l'hévéa, sise à Snoul, province de Kratié (Cambodge). Plantation de tous arbres ou produits quelconques du sol, etc.

Siège social : Saïgon, n° 35, boulevard Charner.

Capital social : 30.000.000 fr., divisé en 300.000 actions de 100 fr.

A l'origine, 12.000.000 fr. divisés en 48.000 actions de 250 fr.

Porté en 1930 à 24.000.000 fr. création de 48.000 actions de 250 fr. émises au pair.

Puis réduit à 12.000.000 fr. par échange de 4 actions de 250 fr. contre 5 de 100 fr.

Porté en 1936 à 25.000.000 fr. création de 130.000 actions de 100 fr. émises au pair.

En 1937 à 30.000.000 fr. par création de 50.000 actions de 100 fr. émises à 105 fr.  
 Parts bénéficiaires : 32.000 parts, dont 20.000 créées à l'origine et 12.000 en 1930.  
 Conseil d'administration : MM. M[arcel] DELANNEY, président ; M[aurice] DEVIES, vice-président ; F[rançois] BAUDOIN [anc. résident au Cambodge], R[obert] LHOMME, G. J[ean] RICHEMOND, R[ené] THÉRY, L. AGABRIEL, Y. HADENGUE, A[ndré] THÉRY, A[ndré] NOUAILHETAS [UFEO].

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : fin septembre au plus tard.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 7 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 10 % au conseil, sur le solde : 75 % aux actions, 25 % aux parts.

Inscription à la cote : marché officiel au comptant : actions et parts.

Exercices	caoutchouc (tonnes)
1937	1.130
1938	1.607
1939	1.940
1940	2.287
1941	2.288

Ex.	Bénéfice net	Dividende brut			Cours des actions	
		total	par action	par part	plus haut	plus bas
	milliers fr.	milliers de fr	fr.	fr.	fr.	fr.
1937	3.649	3.300	10	9,375	327	170
1938	5.667	4.900	14	21,875	285	160
1939	10.804	9.300	25	56,25	377	220
1940	14.142	12.500	33	81,25	—	—
1941	15.233	13.300	35	87,5	790	631

Dernier cours connu (décembre 1942), actions : 1.185 fr.

*Annuaire Desfossés*, 1945, p. 1894 :

Kratié :

Conseil : M. Devies, pdt. ; L. Agabriel ; F. Baudoin ; M. Guyot, Y. Hadengue ; L. Lhomme ; A. Nouailhetas ; J. Richemond ; R. Théry ; A. Théry.

Commissaires : MM. G. Christol et R. Schmidt ; J. Hellies, suppl.

*Annuaire Desfossés*, 1948, p. 2207 :

Kratié :

Conseil : M. Devies, pdt. ; L. Agabriel ; F. Baudoin ; M. Guyot, Y. Hadengue ; L. Lhomme ; A. Nouailhetas ; A. Théry ; R. Théry ; B. de Laguiche [du Crédit foncier colonial], G. Rueff <sup>13</sup>, R. Chollet-Molines.

Commissaires : MM. G. Christol et R. Schmidt ; R. Ormières, suppl.

---

## ENTRÉE AU CAPITAL DES MESSAGERIES FLUVIALES DE COCHINCHINE

AEC 1951-1152 — Société des plantations de Kratié, 13, boulevard Charner, SAIGON (Sud Viet-Nam).

Correspondant : à PARIS : 10, rue Volney (2<sup>e</sup>). — Voir notice 140 *ter*.

Capital. — Société anon., fondée en juin 1927. Capital : 6.208.000 piastres. Parts annulées.

Dividendes. — 1947 et 1948 : 2 p.

Objet. — Cultures coloniales, notamment culture de l'hévéa sur une concession sise à Snoul (province de Kratié, Cambodge) : domaine de 4.283 ha., dont 3.000 plantés, entièrement greffés — Production : 1948 : 459 tonnes.

Conseil. — MM. Maurice Devies [Crédit foncier colonial], présid. ; Marc Guyot, admin. dél. ; Louis Agabriel [UFEO], François Baudoin [anc. résident au Cambodge], Louis Biron [UFEO], Raoul Chollet-Molines [ci-dessous], Sébastien Foy <sup>14</sup>, Yves Hadengue, André Nouaihletas [UFEO], Gaston Rueff [Messageries fluviales de Cochinchine], André Théry [BNC/BNCI], René Théry [tous les deux fils d'Edmond].

---

*Annuaire Desfossés*, 1953, p. 1824 :

Kratié :

Conseil : M. Guyot, adm.-d. ; L. Agabriel ; F. Baudoin ; L. Biron, R. Chollet-Molines, S. Foy, Y. Hadengue, G. Rueff, A. Théry.

Commissaires : MM. R. Schmidt, R. Ormières ; E. Simonin, suppl.

---

Analyse par groupes de cotation des principales valeurs inscrites à la Bourse de Paris  
CAOUTCHOUCS

(*L'Information financière, économique et politique*, 28 février 1953)

Le domaine des PLANTATIONS DE KRATIE est situé dans la province du même nom (Cambodge), à 170 kilomètres au nord de Saïgon. Il comporte 4.283 ha. 3.133 ha ont été mis en valeur, dont 2.995 plantés. [L'usine de traitement du caoutchouc est entrée en service en 1939](#). Capital : 12.417.600 piastres indochinoises en 41.392 actions de 300 piastres. Dernier bénéfice: 6.217,700 piastres. Dividende : 64 piastres.

Dernier cours : 4.900.

---

---

<sup>13</sup> Rueff (Gaston)(1901-1977) : président des Messageries fluviales de Cochinchine. Voir [encadré](#).

<sup>14</sup> Sébastien Foy (1900-1967) : descendant du général Foy (noblesse d'Empire). Petit-fils par sa mère de Théodore Porgès, banquier. Neveu d'Edmond Porgès, banquier, administrateur de Cuivre et pyrites, et de Robert Porgès, administrateur de la Société d'études du Nord. Marié en octobre 1939 à l'actrice Elvire Popesco. Propriétaire-éleveur de chevaux. Conseiller général de Bayeux (Calvados)(1929). Administrateur de l'Omnium franco-anglais (juillet 1938), des Messageries fluviales de Cochinchine et des Plantations réunies de Mimot (ca 1940), de la Manufacture indochinoise de cigarettes, de la Financière d'Exploitations industrielles (Goudchaux), des Plantations réunies de l'Ouest-Africain et des Hauts plateaux indochinois.

## DOMMAGES DE GUERRE

---

DÉCISION n° 456:283 du 5 juin 1953 portant désignation d'architectes, d'experts, de techniciens et services d'études habilités à intervenir pour le compte des sinistrés dans la reconstitution des biens endommagés par faits de guerre.

(*Bulletin officiel du haut-commissariat de France en Indochine*, 11 juin 1953)

.....  
Art. 3. — Sont agréés en tant que chefs de service d'études des sociétés nommément désignées et habilités à participer à ce titre aux opérations prévues par la même législation avec les spécialités indiquées :

.....  
M. Fourquet (Jacques) est agréé comme chef du service d'études de la Société des plantations de Kratié, avec les spécialités L3 et L4 ;

---

Société des plantations de Kratié  
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 juillet 1956)

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 juillet au siège social à Casablanca, approuvant les résolutions proposées, a fixé le dividende brut de l'exercice 1955 à 1.500 francs par action regroupée (action au porteur : 1 490 fr., après déduction du reliquat de la taxe de transmission réglée au Vietnam avant le transfert du siège social) et à 150 fr. par action non regroupée (action au porteur : 1 149 fr.).

Le conseil d'administration, au cours de sa dernière réunion, a décidé que ce dividende (coupon numéro 18) sera payable, à partir du 30 juillet 1956. aux caisses des établissements suivants :

- Société de banque et de participations (ex-Crédit foncier colonial), 10, rue Volney, à Paris ;
  - Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, à Paris, et dans toutes ses agences et succursales ;
  - Banque nationale pour le commerce et l'industrie (Afrique), 17, boulevard Baudin, à Alger, et dans toutes ses agences et succursales ;
  - Crédit Marocain, 27, boulevard boulevard Moulay-Youssef, à Casablanca.
- 

Société des plantations de Kratié  
[Desfossés 1956/1815]

Siège social : Casablanca (Maroc), 8, r. du Cne de frégate-Lapébie.

Hadengue (Yves)(1892-1970)(ép. Jeanne Duruy), 199 (secr. UIC), 312 (UFEO), 1815 (pdt Kratié).

Guyot (Marc)[gendre du Dr Pierre Mortier, administrateur des Sucreries brésiliennes et de la Cie Clémançon à la suite de son père Auguste (1843-1940), de la bonneterie Poron & Mortier, de Troyes], 1235 (Clémançon), 1815 (adm.-dir. Plant. de Kratié), 1999 (Sucr. Brésil.).

Baudoin (François)[<sup>0</sup>/<sub>00</sub>][anc. résid. au Cambodge], 1815 (Plant. de Kratié).

Baudouin (Paul)[1894. Ép. Gabrielle Angoulvant. 1941-1944 pdt Banque de l'Indochine = 113. Père de Colette ép. Guy Dewez < Henry >... ], 163 (CLAL), 312 (pdt UFEO), 735 (pdt Min. Oubangui orient.), 1163 (pdg Huta Bankowa), 1815 (Kratié), 1927 (v.-pdt Distilleries de l'Indochine).

Benard (André)[<sup>x</sup>/<sub>00</sub>][Sup. élec. Ép. Dlle Houlon. Père de Frs, CG et dép. Htes-Alpes. À distinguer d'André Bénard > Shell, etc.], 1276 (adm.-dir. Asc. Édoux-Samain), 1815 (Plant. Kratié).

Biron (Louis), 295 (adm.-dir. Foncière saigonaise), 312 (adm.-dir. UFEO), 1815 (Kratié), 1842 (Manuf. indoch. cigarettes).

Chollet-Molines (Raoul), 1815 (Plant. de Kratié)..

Kaleski (Gaston) [‰][né le 22 février 1907, ingénieur des Ponts et chaussées en Annam, licencié par Decoux le 3 octobre 1941 en vertu des lois antijuives, recruté comme secrétaire archiviste par la nouvelle Fédération des importateurs d'Indochine, de nouveau révoqué sur requête de trois commerçants saïgonnais et du Commissariat général aux questions juives (CQJD) auquel Decoux soumet le dossier], 955 (CARIC), 1727 (Messageries fluviales de Cochinchine), 1815 (Plant. de Kratié), 1842 (Manuf. indoch. cigarettes).

Lacaille (gén. Henri)(1895-1978)[x /x0], 255 (Caisse foncière de crédit... ), 259 (dg Foncière lyonnaise), 312 (UFEO), 1815 (Plant. de Kratié).

Rueff (Gaston) [Fils de Jules Rueff et Florence Gubbay. Marié en 1935 avec Djénie Rohozinski, remarié en 1942 avec M<sup>lle</sup> Ceurvorst], 955 (pdt CARIC), 1247 (pdg Le conducteur électr. blindé incombustible), 1727 (pdt Messageries fluviales de Cochinchine), 1814 (pdt Plant. réunies Mimot), 1815 (Kratié), 1842 (pdt Manuf. indoch. cigarettes).

Schmit (R.), 1038 (comm. cptes Éts Pigeon), 1815 (comm. cptes Kratié).

Bray (G.), 1815 (comm. cptes suppl. Kratié).

S.A., 1927 pour une durée de 99 ans.

CAPITAL : 124.176.000 fr., en 41.392 actions de 3.000 fr. à l'origine, 12 millions, en actions de 250 fr. ; porte en 1930 à 24 millions. En février 1936, le capital a été d'abord réduit à 12 millions, au moyen de l'échange de 250 fr. contre 5 actions de 100 fr. et porté ensuite à 25 millions par l'émission au pair de 130.000 actions nouvelles de 100 fr. (2 actions nouvelles pour 3 anciennes, plus 1 nouvelle pour 96 anciennes). En avril 1937, le capital a été porté à 30 millions, par l'émission, à 105 fr., de 50.000 nouvelles, dont 25.000, réservées aux porteurs des actions alors existantes (à raison de 1 pour 10) et 25.000 aux porteurs des certificats de souscripteur originaire. Le capital a été transformé en piastres indochinoises en 1947. Porté en 1947 à 4.139.200 piastres par création de 1.920 actions de 10 piastres attribuées aux porteurs de certificats de souscripteur originaire et par émission au pair de 112.000 actions de 10 piastres dont la souscription a été réservée aux porteurs de parts en annulation desdites parts (7 actions pour 2 parts). Porté en décembre 1950 à 6.208.800 piastres par élévation de 10 à 15 piastres du nominal des actions et incorporation de réserves. Titres regroupés à partir du 2 juillet 1951. Porté en décembre 1951 à 12.417.600 piastres par élévation de 150 à 300 piastres du nominal des actions. Capital transformé en francs fin 1955.

en milliers de \$	Bénéfice nets	Dividende total
1945	- 30	—
1946	-144	—
1947	706	828
1948	1.070	1.016
1949	—	—
1950	3.580	2.484
1951	6.217	3.860
1952	1.418	1.082
1953	2.973	1.643
1954	49.54	24.835
1955 (30 sept.)		



www.scriponet.com  
 10 octobre 1956 : transfert du siège social à Djibouti.

### ÉTUDES DE VALEURS

#### Le caoutchouc et les sociétés de plantations

(L'Information financière, économique et politique, 16 mai 1959)

#### Kratié

Au capital de 75.954.320 francs Djibouti (100 francs Djibouti = 2,30 fr. lourds métropolitains), la Société des Plantations de Kratié possède un domaine à Snoul, au Cambodge, dans la province de Kratié, à quelque 170 kilomètres de Saïgon. Ce domaine s'étend sur 4.283 hectares, sur lesquels 3.133 ont été mis en valeur, dont 3.030 plantés. Au cours des dernières années, la production a été assez stable, marquant toutefois une tendance à la progression :

Ex.	Production (en tonnes)
1955	2.977
1956	2.954
1957	3.056
1958	3.594
1959 (1)	552

(1) Premier trimestre seulement.

Les derniers résultats connus, ceux de l'exercice 1957, ont fait ressortir le sensible recul des cours du caoutchouc sur les marchés internationaux; le bénéfice net, Fr. D. 59.734.423 contre fr. D. 96.821.828, a cependant permis le maintien du dividende net à 1.000 francs métropolitains. Les cours actuels, 13.500 environ, font, sur cette base, ressortir un rendement de près de 7 %. Encore que les précisions manquent, concernant l'exercice 1958, il semble que l'augmentation de la production, ainsi que celle des prix du caoutchouc, devraient se traduire par des résultats satisfaisants.

---

#### PLANTATIONS DE KRATIÉ

(*L'Information financière, économique et politique*, 8 décembre 1959)

Le Conseil a décidé de proposer à une assemblée ordinaire convoquée pour le 22 décembre la cession de certains actifs à la société SPOM.

Cette assemblée statuera également : sur la répartition d'actions SPOM.

---

*Who's who européen*, 1967 :

CHOLLET Raoul. Administrateur de sociétés et propriétaire-exploitant. Né à Cheddesur-Sarthe, le 25.6.1895. F. : de René, propr., et de Virginie de la Genière. M. le 5.11.1930, à Changhaï, avec Olga Molines. Asc. : L.A.G. Bosc, membre de l'Inst., U.R. Pilastre, membre de la Convention. Ét. : Lycée Angers. Gr. : bach. Carr. : cpt. d'artillerie coloniale, dir. de plantations en Malaisie, en Cochinchine et au Cambodge, actuel adm. de la SAMAF [Sté auxiliaire des mines de Franceville], propr. exploitant ; prés. de nombr. assoc. rég. A. : Château de Soudon ; 49 Cheffes-sur-Sarthe, France.

CHOLLET-MOLINES Raoul (1895- ?) : capitaine d'artillerie coloniale, puis directeur de plantations en Malaisie, en Cochinchine et au Cambodge. Administrateur des Plantations de Kratié [AEC 1951, Desfossés 1956], puis président de la SAMAF et de sa filiale COMILOG au Gabon.

*Who's who européen*, 1967 :

LACAILLE Henri [x/x0]. ... chef 4<sup>e</sup> bureau des troupes de l'A-O.-F., état-major Cons. sup. de la guerre, inspection gén. des troupes col., chef d'état-major des troupes de l'Indochine, d'armée, de groupe d'armées, chef de cab. du min. de la Guerre [Hutzinger et confident de Pétain], dans la carr. civile adm.-dir. gén. Soc. foncière lyonnaise\*, ... adm. Caisse foncière de crédit [pour l'amélioration du logement dans l'industrie] [1956/255], Cie nouvelle foncière et fin., Soc. lyonnaise pour la constr., Soc. des plantations de Kratié\* (Cambodge)...

---

## LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU CAMBODGE (GROUPE FINACOR) REPREND LES PLANTATIONS DE KRATIÉ

*Europe-France-Outremer*, octobre 1968 :

— Plantations de Kratié (contrôlé majoritairement par la Société financière du Cambodge [groupe Finacor]) : 4.718 ha dont 3.027 en production.

5.156 tonnes de caoutchouc en 1966, 4.705 en 1967 (1.554 kg/ha).

---

*Who's who*, 1979 :

SIDÈS (Jacques, Georges), administrateur de sociétés. Né le 9 juin 1927 à Paris. Fils de Gaston Sidès, administrateur de sociétés, et de M<sup>me</sup>, née Raymonde Modiano. Mar. le 26 juillet 1951 à M<sup>lle</sup> Hélène Roos. Études : Lycée Janson-de-Sailly à Paris. Carr. à la Continentale et Maritime des pétroles (1947-1951), [directeur adjoint \(1951\)](#), [directeur \(1954\)](#), [associé \(depuis 1958\)](#) puis [administrateur \(depuis 1970\)](#) de [Finacor \(établissement financier\)](#), président-directeur général de la Société du Domaine de Saleccia (1959-1976), président-directeur général de Finacor Italiana à Rome (1965-1976), administrateur de la [Société financière du Cambodge](#) (depuis 1961), de la Société française des produits Tip-Top (1963-1974), de Monecor, Inc. à New York (depuis 1964) de Gestion et Participation Finacor (anc. Gépar) (depuis 1964), de la Compagnie de banque et d'investissements à Genève (1971-1974), de Guinness Mahon and Co Ltd-Merchant Bankers (Londres) (depuis 1972), de Finacor Belgique S.A. à Bruxelles (depuis 1972), des Papeteries Louis Muller et fils à Paris (depuis 1972), de la Société des plantations [de Kratié](#) (1960-1967), de Fichet Paris (1962-1965), de Fichet Bruxelles (1962-1965), membre du comité de direction de la Compagnie de banque et d'investissements à Genève (1971-1974), ancien auditeur du cycle régional à l'Institut des hautes études de défense nationale (1969), conseiller du commerce extérieur de la France (depuis 1973). Décor. : chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, croix du combattant volontaire 39-45, croix du combattant volontaire de la Résistance, chevalier des Palmes académiques, du Mérite agricole, [commandeur de l'ordre de Sa Majesté la Reine \(Cambodge\)](#), [officier du Sowathara](#), [chevalier du Sahametrei et du Monisaraphon](#). Sports : chasse, golf. Membre du Travellers Club de Paris, du Club de la Maison de la chasse et de la nature, du Golf de Fourqueux. Adr. : prof., 356, rue Saint-Honoré, 75001 Paris ; privée, 40, bd Suchet, 75016 Paris.

---